

APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature recrute

**H/F – Chargé de mission « gestion de la Réutilisation des Eaux Usées
Traitées et l'irrigation »**

**en contrat de projets pour une durée de 18 mois pour son service
Territoires durables**

Catégorie : B

Poste à pourvoir : 1^{er} janvier 2027

Présentation du Parc national :

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature. Il est l'un des onze parcs nationaux français.

Il emploie environ 70 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers, répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général installés au siège de l'établissement à Hyères (Var), ainsi que sur 4 secteurs territoriaux (Port-Cros et Porquerolles formant l'unité territoriale des Iles d'Or, le Secteur continental Ouest et le Secteur continental Est sur la commune de la Croix-Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen, service rattaché à comptabilité distincte, qui emploie 16 agents permanents sur 3 sites (au sein de son siège, à Hyères, et de ses antennes de Montpellier et d'Antibes Juan-les-Pins).

Le Parc national de Port-Cros, premier parc marin d'Europe, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de méditerranée. Il est missionné par le ministère de la transition écologique pour animer la partie

française du sanctuaire Pelagos.

Son périmètre d'action qui portait sur les îles de Port-Cros et Porquerolles (cœurs de parc) ainsi que sur des espaces littoraux lui étant confiés en gestion par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ainsi que par des collectivités territoriales, s'est accru dans le cadre des dispositions de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux.

Ainsi le parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n°2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est. 5 communes ont adhéré à la charte du Parc : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle.

Cette charte et ses 6 ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

Au sein de l'établissement public, le service territoires durables a en charge notamment les travaux divers dans les milieux naturels terrestres ou maritimes et de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat (bureaux, logements, lieux d'accueil du public).

Le Parc National de Port-Cros est gestionnaire des terrains d'Etat situés sur l'Île de Porquerolles.

Sur les 200 ha de terrains agricoles, 2 réseaux d'irrigation existent :

- un issu de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT),
- un alimenté par un pompage dans la nappe locale.

L'amélioration des conditions de REUT fait l'objet de financements extérieurs.

L'objectif étant notamment d'en améliorer le fonctionnement et d'organiser les développements futurs.

Principales missions :

Au sein du service Territoires durables et sous la responsabilité hiérarchique de la chargée de mission agroécologie, le chargé de mission aura pour mission la gestion de la réutilisation des eaux usées traitées et l'irrigation agricole, sur l'île de Porquerolles. L'agent travaillera étroitement avec le pôle Domaine du même service ainsi qu'en transversalité avec les autres services du Parc national.

Le projet est soutenu financièrement par l'entreprise Coca-Cola Midi basée à Signes (83), dans le cadre de ses objectifs de gestion responsable et durable de la ressource en eau.

Cette convention vise à accompagner le Parc national vers la stabilisation de la qualité de l'eau de REUT produite ainsi que pour l'amélioration du cadre de valorisation de ces eaux.

Le chargé de mission « gestion de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées et l'irrigation » intervient à différents niveaux des opérations :

- Échange avec les partenaires pour la préparation du plan de gestion des risques sur la REUT et rédaction de ce dernier ;
- Organisation des travaux pour le bon fonctionnement du site de stockage et d'affinage des eaux de REUT (bassins naturels et station de pompage) ;
- Commande et suivi des chantiers relatifs à la REUT et l'irrigation ;
- Interventions de terrain sur la REUT et l'irrigation (purgés, manipulation de seuils et vannes, nettoyage des ouvrages...)
- Rédaction des conventions avec les bénéficiaires d'eau d'irrigation
- Organisation et mise en œuvre d'une identification visuelle des parcelles et des équipements d'irrigation, sur les terrains agricoles
- Préparation et suivi de marchés de prestations (analyse des eaux de REUT, travaux d'aménagements des réseaux d'irrigation, étude de faisabilité pour de nouveaux développements...)
- Capitalisation des données dans des bases de données (suivis sanitaires et des équipements) et sous QGIS (Système d'Information Géographique)
- Remontées des données et rapports aux financeurs
- Et tout autre besoin lié à la REUT et à l'irrigation (recherche de financements, conduite d'opérations...)

L'agent justifie d'une formation et si possible d'une expérience dans le domaine de la valorisation des eaux de REUT par l'irrigation agricole.

Les missions pourront évoluer selon les besoins du service et de l'établissement.

Qualifications requises :

- Connaissances en techniques de gestion des eaux agricoles (y compris équipements électriques associés)
- Connaissances en hydrochimie et polluants des eaux (aspects sanitaires liés à la REUT)
- Capacité à intervenir sur les réseaux d'eau
- Connaissances générales en aménagement et génie civil
- Maîtrise des outils bureautiques, en particulier QGIS
- Expérience souhaitable dans des fonctions similaires

Profil souhaité :

- Formation Bac+2/3
- Méthode, rigueur, dynamisme
- Qualités rédactionnelles
- Esprit de synthèse et d'organisation
- Goût pour le travail en équipe et relations avec les entreprises et partenaires
- Capacité d'adaptation et réactivité (travail pluridisciplinaire)

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Permis B (plus de 2 ans) serait un plus.

Poste basé l'île de Porquerolles, au sein des locaux du Parc National

Un logement sur l'île pourra être attribué, au sein de ces mêmes locaux.

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Les candidats sont invités à adresser au plus tard le 20 septembre 2026 un CV et une lettre de motivation par mail à :

recrutement@portcros-parcnational.fr

en précisant dans l'objet « Candidature pour le poste de H/F chargé de mission « gestion de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées et l'irrigation »

CONTACTS :

Pour obtenir des compléments d'information sur ce poste, vous pouvez joindre :

- Mme Aurélia GOFFE, Cheffe du pôle Ressources humaines
Tél. : 07 63 72 26 77
- Mme Laurence BONNAMY, cheffe du service Tél.
: 06 74 78 69 24
- Mme Fabienne TANCHAUD, chargée de mission en agroécologie
Tél. : 07.64.37.01.45